

# CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS EN LANGUE ETRANGERE (UEL, UEO, UEDC) LORS DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES : GUIDE DE L'ETUDIANT.E



## CENTRE DE LANGUES

Secrétariat LANSAD  
Bâtiment L Bureau L273  
Université de Rennes 2 –  
Campus Villejean  
Place Recteur Henri Le Moal  
35043 Rennes  
Tél : 02 99 14 17 27 /  
02 99 14 17 26

## POURSUIVRE UNE LANGUE

### ➤ continuation

Anglais  
Espagnol

Volume horaire :  
2h hebdomadaire de la  
licence 1 au master

### ➤ continuation et initiation

Allemand  
Arabe  
Breton  
Chinois  
Italien  
Japonais  
Portugais  
Russe

## DÉBUTER UNE LANGUE

### ➤ initiation

Catalan  
Grec moderne  
Irlandais (Gaélique d'Irlande)  
Langue des signes

volume horaire :  
4h hebdomadaire en licence 1 et 2  
2h hebdomadaire en licence 3 et master

## AUTRES LANGUES PROPOSÉES

### ➤ seulement en enseignement facultatif

Gallo  
Grec ancien  
Latin (initiation ou continuation)

Volume horaire :  
2h hebdomadaire  
de la licence 1 au  
master

## A- CHOIX POSSIBLES POUR TOUS DEPARTEMENTS SAUF STAPS – AES – MIASHS – LEA

### 1- UNITES D'ENSEIGNEMENT EN LANGUE OBLIGATOIRES (UEL) :

Lors de la période des inscriptions pédagogiques (IP), vous allez devoir choisir au moins une UEL (Unité d'Enseignement de Langue). Il s'agira soit d'une UEL initiation, soit d'une UEL continuation (voir la liste des langues proposées sur la page précédente). Ce choix doit être mûrement réfléchi, car il vous engage pour la durée de votre formation universitaire à Rennes 2, jusqu'en master 1. **NB:** il faut veiller à ne pas confondre **langue obligatoire et langue facultative avec la distinction faite au lycée entre LV1 et LV2.** Il s'agit en effet pour chaque étudiant(e) de choisir la langue de l'UEL obligatoire, en continuation ou en initiation, en fonction de ses projets (orientation professionnelle, mobilité étudiante, domaine de spécialisation ...). En cas de difficulté avec les langues précédemment étudiées, on peut aussi choisir de se donner une nouvelle chance en débutant une langue en initiation. Attention, **les langues en initiation ne peuvent être débutées qu'en L1.**

- PARCOURS UEL INITIATION EN LICENCE & MASTER :

- 4H hebdomadaires TD & TP en Licence 1 et 2, puis 2H TD en Licence 3 & Master 1.
- Objectif de niveau optimal pour les langues européennes débutées en L1 : Niveau B1 (« niveau seuil »)
- Objectif de niveau optimal pour les langues orientales débutées en L1 : Niveau A2 (= « niveau intermédiaire »)

Toujours lors de la procédure d'inscription pédagogique, après avoir choisi votre UEL obligatoire (cf. ci-dessus), vous pourrez choisir un deuxième enseignement de langue étrangère : il s'agira soit d'une UEL facultative, soit d'une UEO Langue.

- PARCOURS UEL CONTINUATION EN LICENCE & MASTER :

- 2H TD hebdomadaires de la licence 1 au Master 1 (et M2 dans certaines filières).
- Niveau optimal visé en fin de licence et/ou master : B2+, vers C1 (niveau avancé à très avancé) pour les langues européennes, B1 pour les langues orientales.

### 2- UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE (UEL) FACULTATIVE et UNITE D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE (UEO) LANGUE :

- **UEL FACULTATIVE** : En L1, L2 et L3, ces UEL facultatives permettent, à raison de 2H TD hebdomadaires, d'étudier une seconde langue en plus de l'UEL de langue vivante obligatoire. Il doit s'agir d'une UEL continuation portant sur une langue vivante déjà étudiée au lycée ou d'un enseignement d'initiation au grec ancien ou au gallo, ou de cours de latin (en initiation ou en continuation).

- **UEO LANGUE** : En L1, L2 et L3, ces UEO de langue vivante (2H TD hebdomadaires) peuvent être choisies pour compléter le parcours UEL obligatoire et permettent de valoriser une deuxième langue en continuation. Le choix se fera parmi les langues proposées en continuation (voir la liste en première page)

- **UEO « REMEDIATION LANGUES »** : Parcours proposés aux étudiant.e.s souhaitant choisir l'anglais comme UEL langue en continuation, et ayant besoin d'une remise à niveau en plus du cours de langue en UEL.

### 3- UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE (UEO) ET UNITE D'ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE DE COMPLEMENT (UEDC)

Parallèlement à l'UEL obligatoire et, éventuellement, à l'UEL facultative ou l'UEO Langue, il est possible d'approfondir encore ses connaissances en langues en suivant l'un des parcours complémentaires suivants dans le cadre des UEO ou des UEDC. **NB :** ces choix complémentaires pourraient vous permettre d'obtenir le **LABEL EUROPE INTERNATIONAL**. Ce label peut être associé au diplôme de licence si les conditions suivantes ont été remplies pendant le parcours de licence : avoir effectué une mobilité étudiante internationale (séjour ERASMUS, par exemple) ; avoir étudié deux langues étrangères lors des trois années de licence ; avoir suivi au moins 48H de cours disciplinaires en langue étrangère (UEO par exemple).

- **UEO THEMATIQUES EN ANGLAIS** : En L1, L2 et L3, ces UEO thématiques en langue anglaise (2 à 4H CM hebdomadaires) sont proposées aux étudiant.e.s de niveau B2 minimum. Il s'agit de cours magistraux exclusivement dispensés en anglais et traitant de sujets liés à la littérature, aux arts et aux civilisations anglo-saxonnes.

- **UEDC « CULTURE JAPONAISE »** : L'UEDC « Culture Japonaise » s'adresse à tous les étudiant.e.s souhaitant acquérir à la fois des nouvelles connaissances sur la culture japonaise contemporaine dans des domaines divers, et des compétences linguistiques approfondies de la langue japonaise. Organisation de la formation : 4H de cours hebdomadaires + parcours initiation ou continuation UEL japonais (obligatoire).

- **UEO « THEORIES DU MULTILINGUISME ET INITIATIONS MULTILINGUES »** : Découverte des théories en lien avec le multilinguisme (psycholinguistique, sociolinguistique, éducation, culture) et initiation à une variété de langues.

## B- CHOIX POSSIBLES POUR STAPS – AES – MIASHS - LEA

### 1- UNITES D'ENSEIGNEMENT EN LANGUE OBLIGATOIRES (UEL) :

Lors de la période des inscriptions pédagogiques (IP), vous allez devoir choisir au moins une UEL (Unité d'Enseignement de Langue). Il s'agira soit d'une UEL initiation, soit d'une UEL continuation (voir la liste des langues proposées en première page). Ce choix doit être mûrement réfléchi, car il vous engage pour la durée de votre formation universitaire à Rennes 2, **jusqu'en master 1**. NB: il faut veiller à ne pas confondre langue obligatoire et langue facultative avec la distinction faite au lycée entre LV1 et LV2. Il s'agit en effet pour chaque étudiant(e) de choisir la langue de l'UEL obligatoire, en continuation ou en initiation, en fonction de ses projets (orientation professionnelle, mobilité étudiante, domaine de spécialisation ...). En cas de difficulté avec les langues précédemment étudiées, on peut aussi choisir de se donner une nouvelle chance en débutant une langue en initiation. Attention, **les langues en initiation ne peuvent être débutées qu'en L1**.

#### • PARCOURS UEL INITIATION EN LICENCE & MASTER :

- 4H hebdomadaires TD & TP en Licence 1 et 2, puis 2H TD en Licence 3 & Master 1.
- Objectif de niveau optimal pour les langues européennes débutées en L1 : Niveau B1 (« niveau seuil »)
- Objectif de niveau optimal pour les langues orientales débutées en L1 : Niveau A2 (= « niveau intermédiaire »)

#### • PARCOURS UEL CONTINUATION EN LICENCE & MASTER :

- 2H TD hebdomadaires de la licence 1 au Master 1 (et M2 dans certaines filières).
- Niveau optimal visé en fin de licence et/ou master : B2+, vers C1 (niveau avancé à très avancé) pour les langues européennes, B1 pour les langues orientales.

### 2- UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE (UEL) FACULTATIVE:

Toujours lors de la procédure d'inscription pédagogique, après avoir choisi votre UEL obligatoire (cf. ci-dessus), vous pourrez choisir un deuxième enseignement de langue étrangère : il s'agira d'une UEL facultative.

• **UEL FACULTATIVE** : En L1, L2 et L3, ces UEL facultatives permettent, à raison de 2H TD hebdomadaires, d'étudier une seconde langue en plus de l'UEL de langue vivante obligatoire. Il doit s'agir d'une UEL continuation portant sur une langue vivante déjà étudiée au lycée ou d'un enseignement d'initiation au grec ancien ou au gallo, ou de cours de latin (en initiation ou en continuation).

**NB** : Ce choix d'une seconde langue pourrait vous permettre d'obtenir le **LABEL PARCOURS EUROPE/INTERNATIONAL**. Ce label peut être associé au diplôme de licence si les conditions suivantes ont été remplies pendant le parcours de licence : avoir effectué une mobilité étudiante internationale (séjour ERASMUS, stage à l'étranger, par exemple) ; avoir étudié deux langues étrangères lors des trois années de licence ; avoir suivi au moins 48H de cours disciplinaires en langue étrangère (Cours d'UEF dispensé en langue étrangère, par exemple).